

Les subventions 2014

Conformément au décret n° 2006-887 du 17 juillet 2006 relatif à la publication par voie électronique des subventions versées aux associations et fondations reconnues d'utilité publique, la Communauté d'agglomération communique ci-dessous les aides accordées pour l'année 2014 aux projets présentant un caractère intercommunal selon le tableau ci-dessous :

DETAILS DES AIDES

Nom de l'association	Adresse	Montant annuel	Nature de l'aide
Les Restos du Coeur	ZI Le Parc Rue Georges Duhamel 95300 Hérouville	5 000 €	Poursuite de la distribution alimentaire et de l'aide à la personne
CEEVO	Hôtel du département 2 avenue du Parc 95032 Cergy-Pontoise Cedex	2 000 €	Promotion du tissu économique local et mise à disposition de moyens techniques pour le montage de projets de développement
Art et fête sur Seine	55 quai de Seine 95530 La Frette-sur-Seine	2 508 €	Organisation de manifestations culturelles d'intérêt communautaire
Projet d'opéra	43 rue du Général de Gaulle 95220 Herblay	14 402 €	Sensibilisation à la musique
Le salon du polar	Montigny-les-Cormeilles	10 473 €	Salon dédié au polar
Beau Manga Champ	Hôtel de Ville Place Camille Fouinat 95250 Beauchamp	4 795 €	Découverte du phénomène culturel du manga (concours de dessin, ateliers, projections de films)
Festival du dessin animé	Hôtel de Ville 3 avenue Maurice Berteaux 95240 Cormeilles-en-Parisis	12 657 €	Animations à travers la ville sur le thème du dessin animé
Festival des arts de la rue	Hôtel de Ville 42 bis, rue Victor Hugo 95480 Pierrelaye	4 408 €	Animations de rue
Festival "Passage Clownes"	Bessancourt	3 848 €	
Ekiden	Taverny	14 351 €	
Patinoire	Sannois	14 470 €	

Nom de l'association	Adresse	Montant annuel	Nature de l'aide
Jumping	Franconville	18 088 €	